



Refus de renouvellement cdd

Par **Meg0201**, le **02/06/2015** à **20:35**

Bonjour

J'ai été en contrat cae pendant deux ans avec le Sissad puis mon employeur m'a renouvelé en cdd du 01 avril au 3 juillet en passant au centre de gestion.

A la fin de mon contrat le chômage m'a indemnisé par l'employeur et non par pôle emploi.

Mais mon employeur me demande de renouveler mon cdd pendant deux mois.

Je ne suis pas intéressée et je ne veux pas renouveler.

Est-ce que je serais pénalisée ? Aurais-je droit au chômage ?